



Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

« La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire des victimes déportées pendant la Seconde Guerre mondiale et rend hommage à leur sacrifice.

Cette journée nous rappelle également qu'il faut combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain, qu'il faut promouvoir la tolérance et défendre nos droits. Cette année si particulière ne nous permet pas de nous retrouver, tous ensemble, pour un moment de recueillement officiel.

C'est pourquoi, je vous adresse ce message.

Tout d'abord à nos jeunes, je les invite à s'informer et à perpétuer le souvenir en s'appuyant sur les leçons historiques et civiques que leur enseigne l'École. Continuez à étudier et à vous intéresser à la mémoire des événements qui ont marqué notre histoire collective. Vous comprendrez mieux les enjeux de notre société actuelle.

A vous, le corps enseignant, je vous remercie de votre investissement dans l'éducation civique des jeunes générations.

A nous, élus de la République française, notre devoir de mémoire doit guider inlassablement notre volonté de construire une cité en paix.

Enfin, mes derniers mots vont à toutes les familles qui sont encore marquées par la violence de ce souvenir.

Vive la France, vive la République »

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune
Conseiller de la Métropole de Lyon